

Fiche Projet « Manifestation 100% filles »

Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2020

Cette fiche vise à accompagner la rédaction d'un projet visant à organiser une ou plusieurs manifestations cyclistes destinées aux femmes et jeunes filles non licenciées afin de solliciter une subvention territoriale, mais aussi pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet.

Intitulé :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessus pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention

Manifestation 100% filles – Nom du Club

Objectifs :

Cette partie vise à décrire ce que le club poursuit à travers le projet. La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Promouvoir les pratiques cyclistes auprès des femmes et des jeunes filles : donner envie
- Rendre accessibles et sécurisantes des manifestations cyclistes pour des femmes et des jeunes filles : rassurer, montrer que c'est possible
- Expérimenter des dispositifs qui facilitent la pratique des activités cyclistes pour les femmes (garde d'enfant pendant la manifestation, utilisation des réseaux sociaux...) : innover
- Affirmer la volonté du club pour organiser des manifestations cyclistes ouvertes au plus grand nombre
- S'inscrire dans la politique d'égalité entre les femmes et les hommes du territoire

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Les actions ci-dessous sont préconisées pour s'inscrire dans la structuration d'une Ecole française de cyclisme :

| Exemples d'actions à mener |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de sorties sur route ou en VTT en groupes de femmes avec un encadrement féminin - Organisation de stages d'initiation au BMX, au BMX freestyle ou à la piste - Organisation de baptêmes de piste - Organisation de cyclosporives pour des femmes non licenciées : prêts de matériels, conseils de préparation - Organisation de courses en contre la montre (sans classement – se jauger soi-même) |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

Nature de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet »

Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

Puis sélectionnez le dispositif « **Organisation de manifestations ou stages cyclistes 100% filles** »

Publics bénéficiaires :

Statut : « Public hors clubs »

Genre : « majoritairement féminin »

Tranche d'âge : selon les publics visés par les actions du projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

Territoires :

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet.

Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Pour mémoire, les moyens consacrés aux dispositifs d'aide à l'emploi et de recrutement d'apprentis financés par l'ANS (ex-CNDS) sont en augmentation en 2020 (48 M€ au total). L'opportunité de recruter des chargés de développement au sein des comités mérite d'être sérieusement étudiée. Contactez votre DDCS pour obtenir des informations complémentaires sur ces aides à l'emploi.

Evaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre de participantes à la ou les manifestations |
| Pourcentage des participantes qui se sont inscrites au club suite à la manifestation |
| Satisfaction de la collectivité sur l'image renvoyée par la ou les manifestations |
| Satisfaction des membres du club sur l'image renvoyée par la ou les manifestations |

Subvention demandée et cofinancement :

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR) pour l'ensemble des projets déposés (1 à 3).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivité locales, aide à l'emploi...).

Budget :

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

| Exemples de dépenses | Exemples de recettes |
|-------------------------------|---|
| Achat de matériel | Subventions |
| Rémunération des intervenants | Participation des usagers |
| Frais de communication | Aides de partenaires (Collectivités, fondations...) |
| Frais de restauration | |

[Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier...](#)

Exemple d'un stage 100% filles VTT à Irigny : <https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/06/CR-stage-100-filles-IRIGNY.pdf>

Plan de féminisation de la FFC : <https://fr.calameo.com/read/004902637a0da22b1bcf4?page=1>

Plan fédéral de développement du cyclisme au féminin (pages 17 et suivantes) :
<https://fr.calameo.com/read/004902637b6c441743e0a>

Contenus informatifs et techniques :

Site Internet de la FFC : <https://www.ffc.fr/>

Outils pour comprendre la place des femmes dans le sport et les stéréotypes de genre :
<http://www.semcsports.gouv.fr/outils-femmes-sports-et-mixite-outils-pour-comprendre/>